



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 24/04/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 24/04/2014	N° d'enregistrement F09114 P0048
--	---	--

1. Intitulé du projet

Route Départementale 900 - Rocade Ouest de Perpignan Section Centre

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Conseil Général des Pyrénées Orientales**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Hermeline MALHERBE, Présidente du Conseil Général**

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	Création d'une voie urbaine d'une longueur de 2,6 km. Le projet a été déclaré d'Utilité Publique le 30 novembre 2004.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une voie urbaine à 2x1 voie d'une longueur de 2,6 km comprenant une section à 3 voies.

Création d'un carrefour giratoire

Création d'un échangeur

La totalité des emprises (11,75 Ha) est acquise depuis 2012 et est défrichée. Le diagnostic archéologique est effectué sur la quasi totalité des emprises.

4.2 Objectifs du projet

Objectifs du projet :

- écarter le trafic de transit de la zone urbaine par une logique de contournement de l'agglomération
- clarifier le réseau routier local et faciliter les échanges intermodaux en améliorant l'accessibilité des points focaux des infrastructures (gares, aéroport, ...)
- améliorer la sécurité par la séparation des trafic locaux et de transit
- améliorer les conditions de circulation internes à l'agglomération par une réduction du trafic de transit et permettre le développement de transports en commun en site propre et les modes doux

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Travaux prévus pour une durée de 4 ans, répartis en différents lots :

- échangeur avec la route de Prades
- giratoire avec l'avenue J. PANCHOT
- ouvrage de franchissement de la voie SNCF
- ouvrage du chemin du mas Cantasol
- ouvrage de franchissement de la Basse
- terrassements et assainissement de la section courante
- chaussées de la section courante
- protection phoniques
- dispositifs de retenue

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic attendu à l'horizon 2030 sur la section centre de la rocade est le suivant :

- 28 200 véh/jour pour la section voie sur berge - avenue J. PANCHOT
- 17 000 véh/jour pour la section avenue J. PANCHOT - pénétrante ouest

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier d'utilité publique avec étude d'impact et dossier IMEL a été réalisé en 2003 pour le projet de rocade ouest de Perpignan section nord et centre. Les 2 section ont été déclarées d'utilité publique le 30 novembre 2004 par décret en Conseil d'Etat (documents joints). La section nord de la rocade ouest a été mise en service en avril 2013.

La section centre de la rocade ouest est soumise à autorisation au titre du Code de l'Environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier d'autorisation au titre du code de l'Environnement (joint)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
longueur de la voie : 2,6 km surface d'emprise : 11,25 Ha	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

PERPIGNAN

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2° 51' 55" E Lat. 42° 41' 51" N

Point d'arrivée : Long. 2° 51' 50" E Lat. 42° 40' 28" N

Communes traversées :

PERPIGNAN

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? 30 novembre 2004

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans le programme de la Rocade Ouest de Perpignan Sections Nord et Centre, dont la Section Nord a été mise en service en avril 2013.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

L'occupation du sol sur les lieux du projet est quasi exclusivement occupée par des friches et des zones rudérales.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Perpignan 20 décembre 2007

PPRi de Perpignan 10 juillet 2000

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non **5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE des Pyrénées Orientales sur routes nationales et autoroute A9 approuvé le 26 décembre 2012

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé le 10 juillet 2000
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection rapprochée du Mas Bruno
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements prévus sur la Basse par la mise en place d'un batardeau et d'un pompage au droit de la zone de construction de l'ouvrage. Maintien du débit réservé du cours d'eau. Mise en place d'un partenariat avec la Fédération de Pêche pour le suivi du cours d'eau en aval de la zone de travaux. Pas d'impact
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	85 000 m3 de remblais d'apport. Les différentes phases de travaux seront couplées avec d'autres chantiers excédentaires en matériaux (bassins d'orage de la Couragade, travaux routiers à proximité, ...)
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore : pas de flore protégée, impact nul Habitats : impact sur quelques alignements boisés sans valeur patrimoniale, mesure de reconstitution d'alignements boisés avec espèces locales et mise en oeuvre de techniques en génie végétale sur berges (80 m) Faune : Insectes, biodiversité ordinaire, pas d'impact - Amphibiens : évitement d'une parcelle identifiée comme habitat protégé d'un amphibien, pas d'impact - Reptiles : pas d'impact - Avifaune : pas d'impact, adaptation de la période de travaux - Poissons : pas d'impact, mise en oeuvre d'une pêche de sauvegarde et maintien des débits réservés - Mammifères : pas d'espèces protégées
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit : Mise en place d'un écran acoustique d'une longueur de 800 m et de 4 m de hauteur prolongé par un écran de hauteur 2 m sur une longueur de 200 m. Etude réactualisée en 2013. Pas d'impact. Inondation : mise en place de bassins de rétention (pas d'aggravation des débits à l'aval), champs d'inondation réduits et compensés par la réalisation de déblais, impact nul. Périmètre de captage / Ressource en eau souterraine : mise en place de réseaux de collecte imperméabilisés dans la traversée du périmètre de protection et mise en place de bassins de rétention pour le traitement des pollutions.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : remblais en zone inondable compensé en totalité par la réalisation d'un déblais Pas d'aggravation à l'aval du risque inondation pour un épisode centennal, bassins mis en place avec des volumes de rétention maximisés, impact positif par rapport à la situation actuelle.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Risques liés à la pollution des eaux souterraines et superficielles : mise en oeuvre de réseau de collecte et de bassins permettant un traitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel. Pas d'impact, objectif de qualité atteint pour les milieux récepteurs
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : impact limité dans le temps, prescriptions particulières dans les dossiers de consultation des entreprises pour limiter le bruit des engins de chantier, les vibrations et les émissions de poussières au droit des zones sensibles (Cliniques, habitations, commerces, ...) Phase exploitation : mise en place de protections collectives (écran acoustique h=4 m sur 800 m et h=2 m sur 200 m) dans le cadre du projet et de protections individuelles pour la Clinique
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase travaux : impact limité dans le temps, prescriptions particulières dans les dossiers de consultation des entreprises pour limiter le bruit des engins de chantier, les vibrations et les émissions de poussières au droit des zones sensibles (Cliniques, habitations, commerces, ...)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'éclairage public inclus au projet
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet modifie les points de rejet des polluants issus du trafic routier mais n'augmente pas leurs volumes. En effet, il permet l'éloignement du trafic des zones fortement urbanisées du centre ville pour le reporter en zone périurbaine.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet dans les différents cours d'eau : mise en place de bassins pour écrêter les eaux et traiter les pollutions, objectif de qualité non dégradée sur les cours d'eau. Pas d'aggravation du risque inondation à l'aval et impact positif pour un événement centennal par rapport à la situation actuelle.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les emprises du projet sont déjà acquises

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, il nous semble que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

- il a été déclaré d'Utilité Publique le 30 novembre 2004 et a déjà fait l'objet d'une étude d'impact dans le cadre de cette instruction,
- les incidences sur le milieu aquatique (eaux superficielles et souterraines) sont prises en compte dans le dossier d'autorisation au titre du Code de l'Environnement. Les mesures prises conduisent à un impact négligeable.
- une étude faune/flore et habitats a été réalisée pendant une année complète sur l'ensemble de la zone du projet. Les impacts sont faibles à nuls compte tenu de la faible diversité des milieux, de la faune et de la flore présentes. Les mesures prévues prennent en compte les enjeux rencontrés, elles seront mises en oeuvre dans le cadre des travaux et sont explicités dans le dossier d'autorisation au titre du Code de l'Environnement (aménagement paysagers, mesures de génie végétal, récréation d'alignement, évitement des parcelles sensibles, ...)
- conformément à la Déclaration d'Utilité Publique, une réactualisation des études acoustiques a été réalisée en 2013 pour optimiser les protections collectives et individuelles. Ces protections seront mises en oeuvre dans le cadre des travaux. Certaines protections individuelles sont en cours de mise en oeuvre.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique
Dossier des engagements de l'Etat
Arrêté de déclaration d'Utilité Publique
Dossier de demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement, incluant l'étude Faune/Flore
Etude acoustique réactualisée

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **PERPIGNAN**

le, **24 avril 2014**

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur des Routes

Signature


Jacques MARTIN